On s'abonne au Bureau du Journal, place de la Boucherie des Terreaux, à l'angle de la rue Lanterne, n° 7, au 2° étage.

Chez M. Baron, libraire, rue Clermont, n. 5; Arnaud, cab. lit., g. rue de la Croix-Rousse; Au café du Soleil-Levant, rue Tramassac; Au café de l'Union, place Bellecour; Chez M. FALCONNET, rue Tholosan, n. 6; Chez MM. Bonnard et Royer-Dupre, papetiers, rue Fromagerie, n. 5, et rue Longue, n. 14; Et à l'imprimerie du Journal.



N° 51. - DEUXIÈME ANNÉE.

Ce Journal paraît tous les Dimanches. Le prix de l'abonnement, qui se paie d'avance, est de

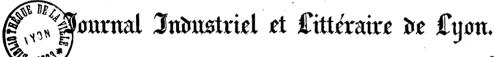
- 1 fr. 25 c. pour un mois;
- 3 fr. pour trois mois;
- 6 fr. pour six mois,
- Et 11 fr. pour l'année.

On ajoutera, pour les frais de poste, 2 centpar numéro pour le département, et 4 c. hors du département.

Les lettres et paquets devront être affranchis.

L'ÉCHO

DE LA FABRIQUE,



Les petits ont pâti des sottises des grands.

LYON.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Jeudi 24 mai a eu lieu, dans la salle de Henri IV, l'installation du nouveau conseil des prud'hommes, par M. Gasparin, préfet du Rhône. Tous les membres étaient présens. A l'ouverture de la séance, M. le préfet a prononcé le discours suivant:

Messieurs,

Le jour qui réunit le nouveau conseil des prud'hommes est un jour mémorable pour la fabrique de Lyon. Etablie sur des bases trop rétrécies, son ancienne organisation n'a pu résister aux progrès de la liberté et à l'examen bienveillant du jeune Prince qui, après de grands malheurs, est venu dans vos murs pour les réparer. Accorder à la classe ouvrière une représentation sérieuse, réelle; agrandir le cercle des éligibles, augmenter le nombre des conseillers pour que toutes les capacités de la fabrique pussent concourir au perfectionnement de votre industrie, en y faisant régner la justice et la loyauté, telle a été la pensée du pouvoir royal. Dans l'exécution, j'ai tâché de me pénétrer de la franchise de ses intentions, et vous pourrez me rendre le témoignage que l'ordonnance qui vous institue a été exécutée avec bonne foi. Notre tâche est maintenant remplie; c'est à vous à remplir la vôtre, et de la marche que va suivre le conseil, de la confiance qu'il saura inspirer dans la sagesse et l'impartialité de ses décisions, dépendra peut-être l'avenir de la manufacture lyonnaise.

Produits des élections de deux classes différentes d'électeurs; mais les uns et les autres, placés aujourd'hui sur le siége de magistrat, vous devez dépouiller toute autre qualité, oublier de quels rangs vous sortez, ne plus vous enquérir que du juste et de l'injuste dans chaque fait qui vous sera présenté. Rendre justice est votre

fonction la plus importante. Eh bien! telle est la hauteur où ce siége élève les hommes que vous ne pourriez pas être partiaux sans vous faire horreur à vous-mêmes et sans vous charger du mépris public, et devenir odieux à ceux mêmes que vous favoriseriez aux dépens de l'équité. Donnez - moi l'homme le plus décidé d'avance à faire triompher l'esprit de corps, qu'il revête la qualité de magistrat avec la mission expresse de faire plier la justice sous l'intérêt de ses commettans, et si cet homme n'est pas arrivé au dernier degré de la dépravation, il reculera devant cette prétendue obligation, il craindra de s'avilir en la remplissant, il sera juste pour être estimé de ceux mêmes auxquels il aurait promis d'être injuste. Telle est la souveraine vertu des institutions, telle est la force qu'elles impriment à l'ame humaine!

Mais il ne faut pas se le dissimuler, il est des questions qui dépendent de tant de circonstances et d'appréciations si délicates, qu'il serait facile de se laisser prévenir aux dépens de la vérité, si vous ne les examiniez pas avec la plus grande maturité, et si, avant d'avoir considéré toutes les faces des objets, si avant toute discussion, avant de chercher à vous éclairer par les lumières de vos collègues, vous arriviez ici avec une opinion toute formée, avec des préjugés invétérés. Telle ne sera pas votre conduite. Vous avez une jurisprudence à introduire sur plusieurs questions vitales qui ont été posées depuis quelque temps, et qui concernent les rapports des fabricans avec les ouvriers. Vous discuterez avec attention les premières affaires de ce genre qui vous seront soumises. Vous penserez à tous les intérêts, et vous songerez qu'ils sont tous liés dans une manufacture, que l'on ne peut sacrifier celui du fabricant ni celui de l'ouvrier sans rompre un équilibre qui peut seul la maintenir debout sur son centre de gravité. La classe sacrifiée ne tarderait pas à disparaître, et laisserait dans votre industrie un vide qui ne pourrait être réparé. C'est donc à la conscience des juges, aux lumières des élus de l'industrie que je recommande de ne point porter de précipitation dans ces importantes déterminations, et à l'exemple des plus célèbres tribunaux, de la cour de cassation elle-même, de ne pas craindre de réformer la jurisprudence même que vous auriez établie si vous la reconnaissiez fautive par la suite.

Pour vous guider dans vos jugemens, vous croirez peut-être convenable de former une mercuriale du prix des façons, et il est essentiel que vous vous formiez l'idée la plus juste de cette partie de vos devoirs. On a longtemps voulu jeter de l'équivoque sur le mot de mercuriale, en la comparant aux tarifs que la loi ne peut autoriser. Un tarif fixe d'avance le prix auquel doit être payé tel objet, une mercuriale établit le prix auquel il a été paye; l'une prévient le fait, l'autre le constate. Mettez un tarif sur les blés qui arrivent au marché, dès-lors les cultivateurs ne les y porteront que quand le prix fixé leur conviendra, et vous serez souvent réduits à la famine; mais la mercuriale, qui recueille et note les prix librement débattus qui ont été convenus entre le vendeur et l'acheteur, ne peut-être un obstacle à la liberté commerciale. Ainsi, le tarif est une règle dont la durée. peut-être illimitée, parce que c'est une volonté arbitraire,. despotique, qui l'a établi; une mercuriale est nécessairement variable comme les mouvemens de l'industrie. C'est donc avec raison que vos prédécesseurs s'étaient prescrit de la revoir tous les quinze jours pour y apporter tous les changemens que les circonstances auraient fait naître dans la pratique.

Un tarif est nécessairement menteur ; car s'il a été fait avec impartialité, il ne représente que les relations qui existaient au moment de sa composition; mais ces relations changent sans cesse selon la nature des choses. Aujourd'hui l'ouvrage est abondant, les ouvriers deviennent rares, le fabricant consentira à payer un supplément au tarif pour en obtenir; demain l'ouvrage manquera et l'ouvrier viendra supplier le fabricant de l'occuper au-dessous du tarif; et que l'on ne dise pas que votre autorité pourrait alors forcer à son exécution. Sans doute, alors quelques hommes de mauvaise foi viendraient implorer vos décisions; mais la masse des fabricans et des ouvriers, esclaves de leur parole, garderaient le silence sur ces transactions tacites, quelque désavantageuses qu'elles pussent leur devenir, et se soumettraient sans murmure aux lois de la nécessité. La mercuriale, au contraire, est l'expression de la vérité, mobile comme toutes les vérités relatives, mais acceptées de tous, parce qu'il ne faut pas de contrainte là où le fait est déjà accompli.

L'usage de la mercuriale sera pour vous de prononcer sur les marchés où les prix n'auraient pas été fixés, ou bien où ils l'auraient été d'une manière peu claire; enfin sur ceux où il y aurait eu évidemment lésion, abus criant que vous seriez appelés à réprimer. Ecrite ou non, la mercuriale a toujours existé dans la mémoire des prud'hommes; mais l'usage de la rédiger par écrit fournira à l'avenir des renseignemens statistiques précieux, et sera la véritable histoire de la fabrique de Lyon et du sort des ouvriers.

La loi qui vous a faits conseillers-prud'hommes ne vous considère pas seulement comme juges des intérêts civils; vous êtes aussi juges de police, et comme tels vous pouvez prononcer des peines correctionnelles contre les ouvriers et les apprentis qui tenteraient de troubler l'ordre et la discipline des ateliers. Vous saurez user de ce pouvoir dans l'intérêt général de la fabrique; vous n'ignorez pas combien tout désordre est préjudiciable dans une

profession qui demande que tous les rapports des différens agens de la fabrication soient réglés et maintenus avec sévérité, et que la subordination de l'apprenti et des compagnons envers le maître ne soit jamais méconnue.

Dans toutes les causes, vous chercherez bien plus à concilier qu'à juger. L'esprit de bienveillance que vous porterez dans l'exercice de vos attributions, vous facilitera cette tâche qui rétablit l'union par la persuasion, au lieu de le faire par la forme exécutoire de la loi.

Enfin, vos fonctions vous attribuent des fonctions de surveillance. Vous devez visiter les ateliers une ou deux fois l'année. Vous devez y recueillir les informations nécessaires et avoir un registre exact du nombre des métiers et des ouvriers employés dans la fabrique. Cette partie importante de votre tâche a été négligée par vos prédécesseurs, entraînés par le courant des affaires et trop peu nombreux pour s'y livrer. Vous sentirez l'importance de ces visites, soit pour entrer en rapport avec vos concitoyens, soit pour vous éclairer de leurs lumières, entendre leurs observations, profiter de leur critique; soit encore pour fournir à l'administration des tableaux exacts de votre industrie, qui lui fassent apprécier avec justesse les dangers qui vous menaceront et les ressources qu'elle peut leur opposer.

Il y a quelques jours, Messieurs, que l'installation du nouveau conseil des prud'hommes aurait été un jour de fête sans mélange pour l'industrie de la soierie. Alors le présent s'embellissait des espérances d'un bel avenir, et l'activité de nos ateliers réjouissait le cœur des bons

Quelques nuages sont venus troubler le ciel qui paraissait si pur. Un fléau formidable a pesé sur la capitale et envahi nos provinces du Nord; et à la douleur que nous avons ressenti en voyant souffrir des frères et des Français, s'est uni pour nous un mal matériel dont nous souffrons encore: une diminution sensible s'est fait sentir dans les commandes de la capitale. Espérons que le choléra ayant cessé ses affreux ravages, Paris ne tardera pas à voir rentrer dans ses murs tous ceux qui ont fui ses atteintes. Déjà cet heureux avenir s'annonce par des signes certains, et nous n'aurons pas à déplorer entièrement la perte des travaux que la capitale peut fournir à notre fabrique.

Mais c'est dans ces momens de crise contre lesquels la volonté des hommes ne peut rien, que l'on sent mieux que jamais la nécessité de l'union entre tous les citoyens d'une même ville. La discorde ne ferait qu'ajouter de nouveaux maux à ceux qui nous menacent; elle aigrirait notre position sans nous donner les moyens de les soulager. Mais nous pouvons tout attendre de l'accord naturel qui doit régner entre tous les Lyonnais. Songeons au salut de cette patrie qui a porté si loin dans le monde le bruit de ses succès industriels; formons une coalition jointe de tous les intérêts, et opposons la à la force qui viendrait nous assaillir. Qui sait si ces malheurs eux-mêmes ne nous sont pas envoyés pour resserrer les liens qui doivent nous unir, et si le pauvre en voyant la charité du riche, le riche en voyant la patience et la résignation du pauvre, si tous en rivalisant de dévouement pour les infortunes, comme le fait en ce moment cette admirable population de Paris, nous ne retrouverons pas dans ces maux cette estime réciproque, cette fraternité que de trop vives dissensions semblent avoir compromises. Si nous étions soumis à ces rudes épreuves, songeons-y bien, l'honneur de la patrie lyonnaise est attaché à notre conduite dans ces graves circonstances: bons citoyens, quelle que soit votre position dans le monde, c'est d'union, de paix, de résignation, de bienfaisance, de courage, que vous

devez entretenir vos concitoyens.

Je ne finirai pas sans remercier les dignes conseillers, que vous êtes appelés à remplacer, du zèle, du dévouement, de l'impartiale justice qu'ils ont rendue à la fabrique de Lyon. Leur digne président a mérité l'estime générale et les regrets de tous accompagnent sa retraite. Sa voix et son influence bienfaisante seront souvent regrettées dans cette enceinte.

Après ce discours, qui a produit une vive sensation, le conseil a procédé immédiatement à la nomination du président et du vice - président. Le nombre des votans était de 31. M. Goujon, négociant, ayant obtenu 30 voix, a été proclamé président. M. Putinier, fabricant de dorures, ayant obtenu 21 voix, a été proclamé vice-président.

M. Goujon, dans une allocution courte, mais pleine de pensées généreuses, a remercié ses collègues et fait une profession de foi sur les devoirs qu'il avait à remplir.

Le conseil avant de se retirer a, sur la proposition M. Estienne, porté le nombre des membres du pour les petites audiences à quatre, qui précéde ment n'était que de deux.

A NOS FRÈRES D'ANGLETERRE.

Bravo, bravo, frères! votre contenance calme et sière comme celle du lion, a sussi pour épouvanter vos ennemis, qui sont aussi les nôtres!

Par la ruse et la trahison ils avaient repris le pouvoir; mais, effrayés de vos énergiques protestations, ils l'ont abandonné comme des lâches; ils sont rentrés, non sous terre, mais derrière le trône, où ils vont, par de sourdes menées, entraver les efforts de vos ministres et

vous faire tout le mal qu'ils pourront.

Déjà ils font donner au peuple par leurs créatures et quelques-uns de ses faux amis de perfides conseils; ils disent qu'une fois la réforme obtenue, les unions, les associations doivent se dissoudre; car elles n'auront plus de but. N'en croyez rien, frères, après le bill la lutte seulement commence; et c'est alors que vous verrez vos anciens maîtres user de toute l'influence que leur donne l'immense fortune acquise au moyen des vieux abus qui vous rongent pour défendre ces abus qu'ils considèrent comme leur légitime héritage; s'ils vous trouvent isolés, ils vous battront ou retarderont leur chute; s'ils vous trouvent unis, ils fuiront encore ou s'épuiseront en vains efforts.

Restez unis, associés, organisés, et que Dieu fasse que vous le soyez toujours; car alors vous éviterez l'anarchie qui trop souvent résulte des victoires du peuple.

qui trop souvent résulte des victoires du peuple. Souvenez-vous de 1789 et de 1793... Que notre exemple ne soit pas perdu pour vous, et vous ferez, comme

nous, de grandes et magnifiques choses, sans les payer par d'aussi immenses sacrifices, sacrifices que le peuple

des travailleurs finit toujours par supporter.

Vos ennemis sont aussi les nôtres, car ce sont eux qui, pour détourner votre attention, votre énergie de vos véritables intérêts, ont entretenu pendant si long-temps entre vous et nous l'esprit de haine et les guerres sanglantes qui les ont enrichis, eux vos maîtres, et nous ont appauvris vous et nous travailleurs. Ils savaient bien que dès qu'ils nous laisseraient le temps de réfléchir, de nous voir et de nous comprendre, seur règne s'évanouirait devant notre fraternité. C'est la révolution de juillet qui, en scellant notre union, a brisé les chaînes dont l'aristocratie vous enlaçait. C'est, nous peuple, presque

tout ce que nous avons gagné à cette glorieuse crise; jugez si nous tenons à voir conserver et se développer le fruit de notre victoire!

Allez, frères, serrez vos rangs, ne vous laissez entamer ni par l'intrigue ni par la menace! vos ennemis sont hypocrites et fanfarons! clergé et noblesse!

Cent mille individus contre 17 millions! comptez-vous, restez unis, soyez calmes, croisez les bras, et ils mourront de rage!

Courage, vos frères de France vous regardent!

DE L'UNION UNIVERSELLE ENTRE LES TRAVAILLEURS.

Lorsque Napoléon eut soumis tous les peuples par la force des armes, une nation grande et généreuse lui résistait encore; le fer du conquérant n'avait pu atteindre la plage où respirait un peuple fier de la liberté qu'il possédait et de celle qu'il attendait encore. Alors deux nations rivales embrassaient la querelle de George et de Napoléon. Les gouvernans entretenaient cette haine qui leur était utile, et en France parler du peuple anglais, était parler d'un ramas de pirates sans foi, sans honnur, ne connaissant que la surprise et la trahison. Parler des Français en Angleterre, c'était mettre en cène des barbares, bénissant la main qui les enchainait, ne connaissant que le fer et le feu et toujours prêts à porter la dévastation chez leurs voisins.

La paix vint enfin, et les peuples apprirent à se connaître. Français et Anglais, tous reconnurent leur erreur. L'homme d'outre - Rhin ne fut plus regardé par nous comme un esclave courbant la tête sous la verge d'un petit potentat; nous apprîmes que là les cœurs battaient aussi pour la liberté; que là étaient aussi des hommes dignes de nos sympathies. L'Italien ne fut pas le sicaire de la cour de Rome; l'homme à poignards et à stylets... Nous vîmes l'Espagnol secouer en frémissant ses fers et mépriser la colère des moines. Enfin, aujourd'hui tous les peuples, mus par un même sentiment, la liberté, se tendent la main et sont prêts à former cette association universelle, sans laquelle la paix ne peut être durable et les nations heureuses.

Si trop long-temps une classe d'hommes s'est liguée sous le nom de sainte-alliance pour arrêter les progrès et partant le bonheur des classes inférieures, le jour est arrivé où les travailleurs doivent former une alliance qui sera au moins plus sainte. Cette alliance ne troublera pas, comme la première, le repos des gouvernans; elle ne bouleversera pas les états; au contraire, elle en rétablira l'harmonie en assurant aux nations une paix durable. La borne des états ne sera plus une ligne de démarcation où doivent s'arrêter les sympathies; et les peuples, pressés par les mêmes besoins, ne formeront qu'une grande et heureuse famille.

Que l'homme pensant, l'être doué d'une ame généreuse descende en lui-même; pourquoi, lorsqu'il est obligé de travailler sans relâche, de gagner son pain à la sueur de son front, pourquoi serait - il l'ennemi de celui qui éprouve les mêmes peines, les mêmes souffrances, parce qu'il sera né sur les bords de la Tamise ou sous le ciel brûlant de l'Andalousie? cet homme n'est-il pas un industriel comme lui? comme lui n'at-t-il pas besoin que l'association des peuples vienne améliorer son sort? et que sont les rivalités des nations à côté de ce besoin de paix et de prospérité? de qui les guerres dévorent-elles le sang, si ce n'est celui des pro-létaires? Le temps des conquêtes est passé, et la plus helle, celle qui reste à faire, c'est de mettre en rapport tous les peuples; de faire que les sociétés industrielles se

développent et franchissent les bornes des états pour porter, en tous lieux, cet amour mutuel que se doivent les hommes, et faire disparaître d'anciens préjugés.

Un roi, que des courtisans appelèrent grand, dit : It n'y a plus de Pyrénées. Ce mot eût été sublime prononcé en faveur des travailleurs; il est tombé dans l'oubli, parce que l'ambition seule le fit prononcer. Oui, il n'y aura de vrai bonheur pour les industriels que lorsque des relations suivies effaceront pour eux la distance qui sépare Lyon et Manchester, Cadix et Bordeaux, Vienne et Bruxelles. Il n'y aura d'amélioration possible pour le sort du prolétaire que quand tous les peuples seront intimement liés et ne formeront qu'une chaîne, dont chaque ville manufacturière sera un anneau; et lorsqu'enfin les industriels trouveront des frères et non des rivaux sur les bords du Rhône, de la Tamise, du Danube et du Tage. Alors la concurrence, la désastreuse concurrence disparaîtra, et l'artisan, en travaillant, jouira enfin de cette part de félicité qu'on lui a ravie sur cette terre.

Il faut que les gouvernans aident au développement des sympathies; il faut qu'ils rapprochent les travailleurs de toutes les nations; car le bonheur des peuples est un garant de la stabilité des trônes et de la durée des états. Dans un pays où les artisans sont malheureux, il peut y avoir collision; là où le travailleur vit dans l'aisance, il ne peut y avoir que paix et stabilité. Nous ne demandons pas des bouleversemens; celui qui les désire n'est pas l'ami du peuple, car celui-ci perd toujours dans les révolutions. Nous ne demandons que l'amélioration du sort des prolétaires; la paix et la prospérité pour la classe industrielle, et des rapports d'intérêt et d'amitié entre les différentes nations.

Notre mission sera remplie le jour où tous les peuples auront abjuré les vieilles haines et les vieux préjugés; le jour enfin où, des quatre coins de l'Europe, les hommes se regarderont comme frères et ne penseront qu'à s'entraider.

A. V.

LE COURRIER DE LYON,

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Le Courrier de Lyon, fondé, soutenu et rédigé par des banquiers, des négocians, des industriels, des propriétaires, gens généralement d'ordre et de paix, s'est présenté au public comme journal de fusion, d'harmonie, de concorde, de conservation; comme organe des intérêts matériels.

Voyons comment cette feuille comprend et remplit ses

magnifiques promesses.

L'industrie, le commerce, le travail, les finances, les intérêts matériels enfin sembleraient devoir être les matières de prédilection d'un pareil journal : eh bien! point du tout, il n'en est rien, c'est la politique, et la haute politique encore qui est son fond, sa forme, son pain quotidien. Les rares articles sur l'industrie lyonnaise paraissent rédigés par des marchands turcs, et les articles finance, tout aussi rares, par des propriétaires arabes.

Comme preuves, lisez les articles industrie lyonnaise; lisez surtout l'article finance inséré dans l'un des derniers N°; il a dix lignes et contient plus de dix erreurs; l'impôt progressif, c'est-à-dire proportionné aux revenus, le seul raisonnable, le seul en harmonie avec le principe de l'égalité des charges, y est traité de monstruosité!

Sa littérature, nous n'en saurions juger, on ne l'enseigne pas dans nos écoles primaires et encore moins

dans nos ateliers; mais des hommes qui s'y connaissent assurent qu'elle est à la hauteur des finances et de l'industrie; d'excellens négocians, dit-on, la rédigent.

Sa politique, la haute politique, oh! voilà le fort du Courrier, c'est sa partie soignée; tous y travaillent, marchands, médecins, banquiers, propriétaires, tous excepté des politiques. Un véritable habit d'arlequin! Nous devons le dire, nous n'y comprenons rien à sa politique, et rougirions vraiment de l'avouer si nous n'entendions tous les jours des hommes de toutes les opinions, et plus capables que nous, faire, sans rougir, le même ayeu.

Mais si nous ne comprenons rien à la politique du Courrier, nous comprenons très-bien son immorale morate, développée avec affectation dans des articles incen. diaires et outrageans que nous n'avions pas cru devoir relever, parce qu'ils portent les traces évidentes de cerveaux dérangés par quelque grande émotion; cependant comme ces articles continuent, sous des titres et des prétextes divers et qu'ils deviennent de plus en plus forts, nous ne pouvons, sans manquer à nos devoirs envers ceux dont nous sommes l'organe, nous dispenser d'y répondre; et, en y répondant, nous avons la prétention, nous journal des ouvriers, des prolétaires, amis du désordre, du pillage, du renversement (selon le Courrier), de donner une leçon de conduite, de prudence et d'économie sociale au journal des propriétaires, qui seuls possèdent et peuvent posséder toutes les vertus, parce qu'ils possèdent les richesses. (Toujours selon le Courrier.)

Parmi ces articles, le plus remarquable est, sans contredit, celui du 22 mai : Du système des capacités saint-simoniennes et des garanties matérielles. Comme il surpasse tous les autres, c'est celui que nous allons analyser et combattre.

Après une longue, lourde et lassante dissertation sur les moyens de classer les hommes, le Courrier donne naturellement la préférence au classement selon le hasard, et comme dernier et irrésistible argument, il cite le passage suivant des Pensées de Pascal.

« Oh! que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur, plutôt que par les qualités intérieures! Qui passera de nous deux? qui cédera sa place à l'autre? le moins habile; mais je suis aussi habile que lui, il faudra se battre pour cela. Il a quatre laquais, je n'en ai qu'un. Cela est visible; il n'y a qu'à compter. C'est à moi de céder, je suis un sot si je conteste. Nous voilà en paix par ce moyen, ce qui est le plus grand des biens. »

Et le Courrier ajoute : « ... Eh bien'! oui, cette raison supérieure s'inclinait devant l'idole des sens. Elle souscrivait sans murmurer à un tel passe-droit à son préjudice... Il acceptait cette autorité des apparences, comme une nécessité sociale, l'ordre et la tranquillité publique comptaient pour quelque chose dans ce grand

esprit. »
En vérité, nous l'avouons, nous ne sommes pas littérateur, mais travailleur, et Pascal nous est peu connu; mais notre gros bon sens nous dit que s'il était un esprit si supérieur, si vaste, si profond, le passage que cite le savant Courrier, est une critique sanglante de l'ordre social du temps de Pascal et non sa justification. Et, en effet, pourquoi eût-il donc cherché à le justifier, à son époque personne ne l'attaquait, on ne pensait pas même encore à l'égalité devant la loi, et la bête noire du Courrier, le saint-simonisme, n'avait pas proposé le monstrueux classement selon la capacité.

Il nous semble que Pascal, qui avait la vue longue, au dire du Courrier, devait devancer l'époque; nous

irions même jusqu'à parier le prix d'une journée de travail contre le revenu d'une journée du philosopherédacteur de l'article, que Pascal, dans le passage cité, a voulu critiquer l'ordre social et non le justifier, l'en-

censer comme s'en pavanne le Courrier.

En prônant l'autorité des apparences, le Courrier n'atil pas vu qu'il n'y a qu'un pas de là à l'autorité de la force physique, personnelle, qui est autrement précise, patente que celle qu'il encense? Si nous avions le temps et la place de discuter avec lui ce principe, nous ferions trembler plus d'un de ses lecteurs. Imprudens, vous jouez avec des armes chargées! Jusqu'ici l'erreur est si lourde qu'elle n'est pas dangereuse, parce que peu sont capables d'en tirer des conséquences; mais plus loin, lorsque le génie de travers du Courrier s'échauffe, l'erreur se développe et coule en termes clairs et saisissables pour tous.

Il dit..... « Le riche a intérêt à la conservation de l'ordre qui lui a procuré les avantages dont il jouit : le pauvre, au contraire, a un intérêt au renversement, afin d'arriver plus promptement par là au but qu'il convoite...... » Il faudrait vraiment être de glace pour que le sang ne vous montât pas au front, à la lecture de pareilles doctrines! Hommes de paix, de travail, de concorde, si ce sont là vos convictions, nous vous plaignons, car vous êtes malades; mais, au nom de l'ordre et de la paix, taisez-les, et qu'elles ne dépassent plus le seuil de vos confortables demeures! Mais voyons, hommes privilégiés, dans quels livres, dans quels temps, avez-vous trouvé que le pauvre eût un intérêt au renversement, afin d'arriver plus promptement par là au but qu'il convoite? Que perd le riche aux révolutions, aux renversemens? quelques années de revenu; sa paix, son bien-être, sont troublés, dérangés. Quel but supposez-vous donc que convoite le pauvre? Disons le mot, vous l'avez sur les lèvres, le pillage! Le pillage n'a jamais enrichi personne, excepté le pillage des deniers publics, c'est-à-dire des pauvres, qui chaque jour enrichit régulièrement bien des hommes que vous ne classez pas parmi les pauvres; mais le pillage, comme vous l'entendez, celui qui vous est sensible, loin d'enrichir le peuple, l'appauvrit, le ruine. Quelques mauvais sujets en profitent momentanément; mais ce sont de faibles exceptions, la masse y perd; car la masse vit de son travail, et tout le monde sait, excepté, à ce qu'il paraît, les hommes du Courrier, que la paix et l'ordre sont les sources d'où le travail découle : dès que ces sources sont troublées, le pain manque au pauvre et à ses enfans, et leur existence est menacée.

Jamais la misère du peuple n'est si grande, si affreuse, si générale, qu'après une commotion, un renversement

Certes, les renversemens dérangent tout le monde: les hommes qui ont du superflu se privent, se restreignent; mais ceux qui n'ont que le nécessaire, que du pain, que font-ils? ils meurent de faim ou de misère!

Les renversemens dérangent le riche, ils tuent le pauvre. Qui donc, messieurs du Courrier, a le plus d'intérêt au maintien de l'ordre public, du riche ou du pauvre? nous disons et prouvons que c'est le pauvre.

Malheur, malheur, s'il était possible de prouver le contraire!

Quelques journaux de Paris avaient annoncé, d'après une prétendue lettre de Genève, que le choléra s'était manifesté dans cette ville. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos concitoyens qui auraient pu être effrayés de l'apparition de ce terrible fléau si près

de nous, que ce fait est absolument faux. Aucun cas de choléra n'a été reconnu à Genève, et l'état sanitaire de cette ville est on ne peut plus satisfaisant. Il nous semble que les feuilles publiques devraient accueillir avec moins de légèreté des bruits qui peuvent porter l'inquiétude parmi les populations; c'est bien assez d'avoir à annoncer les ravages de l'épidémie quand ils sont constatés. Il ne faut pas cependant que trop de sécurité fasse négliger les précautions à prendre contre le fléau. Nous ne saurions trop recommander à nos concitoyens de se tenir en mesure en prenant tous les moyens indiqués par le conseil de salubrité.

D'après des données qui nous ont été faites sur les foires de Leipsick et de Francfort, ces deux foires ont été trèsbonnes. Les marchandises provenant des fabriques de Lyon se sont parfaitement écoulées. L'article schalls surtout a été enlevé. Nous pensons que ces causes, jointes à l'heureuse issue des affaires d'Angleterre, contribueront dans peu à donner une nouvelle activité à nos manufactures.

DE L'ÉGALITÉ SOCIALE.

(2me Article.)



Dans ce siècle, des milliers d'hommes n'ont que des bras et point d'argent. Condamnés par la concurrence à un modique salaire, pour toute richesse ils ont la subsistance. Ils vivent au milieu des riches comme une nation vaincue au millieu de ses vainqueurs.

BUTINI. Du luxe, p. 121.

Je dois traiter ici des bases sur lesquelles repose le dogme nouveau de l'ÉGALITÉ SOCIALE. Ces bases sont le nécessaire et l'instruction. J'entre à l'instant en matière.

DU NÉCESSAIRE.

Entre Diogène, qui casse son écuelle parce qu'il voit un enfant boire dans le creux de sa main, et Lucullus qui a trente salons différens pour traiter Lucullus (1), il est un juste milieu. Le luxe et le nécessaire sont les deux antipodes du monde social; mais le premier n'a point de limites, le second en a : c'est à les connaître que les économistes et les philantropes doivent consacrer leurs veilles. Dans l'appréciation du nécessaire, il faut avoir égard à la dignité de l'homme et ne pas la ravaler à la condition de la brute. Il faut, dans cette appréciation, faire la part de l'état normal dans lequel nous sommes, et qu'il n'y ait pas d'homme à homme une disproportion aussi grande que celle que nous voyons : à l'un de l'eau pure, à l'autre les vins de Chypre et de Malaga; à l'un du pain, quelques pommes de terre; à l'autre les mets exquis que tout un monde produit, que Vatel assaisonne; est-ce là de la justice distributive 🤉 le nécessaire se trouve au milieu de ces deux excès, plus près, il est vrai, de la nourriture du pauvre, mais incomp au-dessus.

Il en est de même des vêtemens: à l'exception du prêtre, du soldat et des autres fonctionnaires, l'habillement ne sert plus à distinguer les castes, les professions; il n'est plus que la livrée de la richesse ou le tal vreté. Je conçois la répugnance qu'inspire le professione dans l'état de dénument où il se trouve lui-même amour-propre pourrait-il se résoudre à hanter l'homme riche, à fraterniser avec lui? S'il est vrai qu'un

⁽¹⁾ Ce Romain corrompu dit un jour à son cuisinien chère, Lucullus dine aujourd'hui chez Lucullus.

cœur généreux batte souvent sous les haillons de la misère, il est aussi vrai de dire que sous le poids de l'humiliation qu'il éprouve, les pulsations de ce cœur deviennent de jour en jour plus faibles. Cet ouvrier, dont l'habit est déchiré, le linge sale, la barbe épaisse, dont l'extérieur est en effet dégoûtant, dont les joues creuses et jaunissantes, la démarche mal assurée, annoncent les besoins de toute espèce qu'il éprouve, la faim que souvent il endure, l'insomnie qui souvent l'accable, c'est cependant un homme: pourquoi diffèretil si fort de cet autre au teint frais et fleuri, au maintien aisé, à l'extérieur fashionable. Pourquoi? c'est que cet ouvrier manque du nécessaire, et l'autre regorge du superflu.

Les mêmes observations s'appliquent à l'habitation comparée du riche et du pauvre: là encore je demande que la balance du nécessaire vienne se poser. Si le riche a des salons, le pauvre ne saurait-il avoir plus qu'une mansarde. Des appartemens plus vastes, plus aérés seront plus sains, et aux jours de fêtes ou de rassemblemens, il en sortira une race d'hommes plus belle et plus

robuste.

Qu'on poursuive, si l'on veut, le luxe. Il est justiciable des lois somptuaires; qu'elles fassent leur devoir, le luxe est antipathique à la morale; c'est lui qui perd les états; mais que nul enfant, parmi les enfans des hommes, ne soit privé du nécessaire. Le pauvre n'envie pas les salons magnifiques, les habits somptueux, les raffinemens de la gastronomie; mais il veut des appartemens sains et commodes, des vêtemens suivant la saison et propre, sinon élégans, des alimens sains et abondans. Le pauvre est un homme sobre et peu vaniteux; mais il est un homme. Qu'on ne l'oublie plus.

même état de nudité; ils s'en retourneront de même. Qu'ils ne cessent donc pas d'être égaux pendant le court voyage de la vie. « Heureux animaux, vous ne connais» sez pas ces distinctions humiliantes. Dès que vous respirez, la terre fournit à vos besoins. Un rossignol n'a pas dit aux rossignols de la contrée: Tous ces arbres de la forêt sont à moi. Le ver respire indépendant sous l'herbe qui l'a vu naître. L'homme seul ne trouve pas sur ce globe une place qui soit libre (1). »

Le pauvre et le riche sont venus au monde dans le

DE L'INSTRUCTION.

Homo non vivitur pane. L'homme ne vit pas seulement de la vie matérielle; il a des besoins intellectuels à satisfaire. « Il n'est plus temps (2) d'examiner si les lu-» mières ont été nuisibles au monde ou non; elles ont » inondé l'univers; leur flambeau a porté partout la chaleur et son éclat. L'esprit humain, dirigé par lui, » s'est élevé à une hauteur dont il ne peut plus descen-• dre. • L'homme, ce roseau pensant, comme dit Pascal, a besoin d'un aliment, à sa pensée. Il ne le puise que dans l'instruction. Ici se trouve encore le nécessaire avec ses limites que j'ai posées plus haut. Il ne s'agit pas de faire des savans de tous les hommes; mais il faut à tous les hommes cette instruction élémentaire qui les civilise, et leur apprenant leurs droits, leur enseigne aussi leurs devoirs. Alors disparaîtront la grossièreté, la brutalité qu'on reproche à la classe pauvre; alors, et comme par enchantement, se développeront les vertus morales, dont le germe est en elle.

Bien vêtus, bien logés, bien nourris, suffisamment instruits, et avec plus ou moins d'avantages physiques et intellectuels, comme j'ai dit dans mon précedent

LAVEAUX. Nuits champétres, p. 61.
 BOISSY-LANGLAS. Ess. sur les fetes nationales.

article, tous les hommes riches ou pauvres seront égaux. Le problème de l'égalité sociale sera résolu au profit de l'humanité.

Ici, je croyais ma tâche finie, mais je m'aperçois que, pour compléter ce système social, il faut attaquer un préjugé auquel je n'avais pas pris garde. C'est celui qui consiste à différencier les professions, à en regarder quelques-unes comme honorables, d'autres comme viles.

Je m'explique: à l'exception des arts si libéraux, à l'exception des travaux du génie, je regarde, et je proclame que toutes les professions sont égales entre elles. Je ne vois pas la différence du porteur d'eau à l'épicier du coin, lorsque ce porteur d'eau sera aussi bien vêtu, aussi bien logé, aussi bien nourri, et enfin aussi instruit que lui, et je passe sans rougir, de cet épicier au banquier dont le comptoir est au-dessus.

Le développement de cette proposition, sera le sujet d'un dernier article « De la noblesse des professions,»

Marius Ch....g.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Séance du 24 mai, (PRÉSIDÉE PAR M. GOUJON.)

La salle d'Henri IV où doivent se tenir dorénavant les séances, n'était pas encore disposée de manière à faciliter la libre circulation du public. Les ayant-cause avaient beaucoup de peine à parvenir jusqu'à la barre. Notre sténographe, forcé d'être parmi les auditeurs, a eu beaucoup de peine à prendre quelques notes. Il faut espérer que l'autorité municipale, qui a bien voulu accorder au conseil ce nouveau local, le fera disposer de manière à ce que le conseil et le public soient mieux à leur aise.

A peu près 50 causes ont été appelées; presque toutes ont fait défaut. Parmi le peu qui ont comparu, les plus

remarquables sont les suivantes:

Le sieur Charbonnier se plaint que les sieurs Pellin et Bertrand ne lui donnent pas le déchet qu'il est d'usage d'accorder sur l'article chally. Après une courte réponse du sieur Bertrand, l'affaire est renvoyée pardevant MM. Gamot et Falconnet.

Le sieur Donadieu était dans le même appartement avec le sieur Brachet; ce dernier prenant le nom de Donadieu, obtint une pièce chez M. Gabillot. Le sieur Brachet s'étant mis en solde et ayant quitté le sieur Donadieu, le fabricant fut chez M. Napoly, où le solde dû par Brachet fut inscrit sur le livre de Donadieu, le sieur Gabillot ne connaissant que ce dernier nom. L'ouvrier réclame auprès du conseil pour ne pas payer le solde de Brachet. M. Gabillot dit que le sieur Donadieu est venu lui-même dans son magasin avec le livre chercher des matières et de l'argent à son nom.

Le conseil déclare que le sieur Donadieu restera créancier du sieur Gabillot, sauf à lui de se pourvoir contre

<u>le sieur Brachet.</u>

Le sieur Bautet réclame au sieur Guinand, labricant, un défrayement. Il a monté un métier pour lui, dont les frais se sont élevés à 80 fr., et n'a fait que pour 103 fr. d'ouvrage. M. le président demande à M. Guinand si son intention est d'accorder un défrayement; sur sa réponse négative, le conseil renvoie la cause pardevant MM. Brisson et Charnier.

Le sieur Bessey, fabricant, a vendu au sieur Gauchon un atelier de quatre métiers à raison de 4,000 fr. Des conventions ont été écrites entre les parties, où il est stipulé que le sieur Gauchon ne doit travailler que pour le sieur Bessey. Mais le chef d'atelier s'étant aperçu qu'il était moins payé que les autres ouvriers, a réclamé une augmentation sur ses façons et un défrayement sur de nouveaux montages de métiers; le tout lui a été refusé. Il a obtenu enfin du sieur Bessey une autorisation écrite pour travailler pour un autre fabricant. Aujourd'hui le sieur Bessey réclame, outre la somme due par la vente de l'atelier, un solde de matières, et prétend faire prendre en contravention le fabricant qui occupe le sieur Gauchon.

Le conseil écarte la contravention, vu que le sieur Gauchon a une autorisation écrite de la part du sieur Bessey, et renvoie l'affaire pardevant MM. Reverchon et

Perret.

M. le président a annoncé, à la fin de la séance, que vu la fête de l'Ascension, l'audience de jeudi prochain serait devancée d'un jour et aurait lieu le mercredi.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

M. PELLENC, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Les vœux d'une population patriote ont été entendus. M. Pellenc vient d'être nommé préfet de l'Isère; il remplacera dignement M. Gasparin, que ce département

regrettait.

Gabriel Pellenc est du nombre de ces hommes savans et énergiques qui naquirent sous l'influence de l'astre de la liberté, et que l'empire légua à la restauration, qui ne put les comprendre et n'en sut que faire. Fils d'un secrétaire de Mirabeau (1), cet homme célèbre lui donna son nom en le tenant sur les fonds baptismaux.

Le jeune Pellenc, auditeur au conseil-d'état, fut chargé de plusieurs missions en France, en Italie et en Allemagne. Pendant la campagne Russie, Napoléon l'attacha à

son quartier-général.

En 1814, il fit partie d'une commission extraordinaire qui avait pour but d'organiser la défense de la Lorraine. Arrivé à Paris le 29 mars 1814, oubliant ses fonctions civiles, il courut aux armes et se battit comme simple volontaire; il fut nommé officier de sa compagnie. En 1815, l'empereur le nomma chevalier de l'ordre de la Réunion, et dans le tableau du conseil-d'état, il figura dans la section des finances.

Pellenc ne mendia pas, comme tant d'autres, les faveurs de la restauration. Il vécut dans la retraite. La révolution de juillet vint l'en sortir et le mettre à sa place; d'abord sous-préfet à Saint-Pôl, et ensuite préfet du Finistère.

VARIÉTÉS.

Impôts. — On connaît à peine en France la nature des impôts qu'on appelle en Angleterre assessed taxe, c'est-à-dire l'impôt que paie à l'état chaque particulier, suivant son rang et sa fortune. Aussi, en Angleterre, des

taxes sont assises sur les domestiques de tout genre, cuisinier, groom, valet-de-chambre et sur les chevaux de selle et les chevaux de charette, les chiens, la poudre des cheveux, les armoiries des voitures. Ainsi, un individu qui a un domestique paie un impôt de 2 liv. 8 schel. (60 fr. de notre monnaie); dix domestiques sont imposés 7 liv. 13 schel. (191 fr.). Tout individu qui met de la poudre à ses cheveux, paie à l'état i liv. 3 sch. 6 pences (29 fr. 30 c.). Toute voiture armoiriée est imposée de la somme de 2 liv. 8 schel. (60 fr.). Tous ceux qui sont soumis à cette taxe et qui ne font pas inscrire leurs noms sur les listes délivrées annuellement par les assesseurs des taxes, encourent une amende de 50 liv. st. (1,250 fr. de France). Sont exceptés de cet impôt la famille royale et tous ceux qui, par leur emploi à la cour, doivent porter les insignes de la famille royale.

- Un physicien a eu la patience de compter les œufs d'une morue; il en a trouvé 9,344,211.
- La Gazette des Tribunaux parle d'un sieur Lapette qui se plaint d'avoir reçu un soufflet rue Gros-Chenet.

Parmesan. — Les gastronomes français seront peutêtre bien aises que nous leur apprenions l'origine d'une de leurs plus délicieuses jouissances finales, c'est-à-dire, en un mot, le parmesan.

Ils doivent ce fromage à Charles VIII, qui, sachant qu'il était inconnu en France, en envoya de Plaisance deux en présent à la reine et au duc de Bourbon.

(The London and Paris obs.)

Sucre. — On ne saurait dire précisément quelle fut l'époque à laquelle le sucre parut pour la première fois; mais les anciens l'ont connu, puisque Théophraste et même Pline en ont parlé. (The Atlas.)

LITTÉRATURE.

Dans cette île où naquit Napoléon, dans la ville même où s'éleva son enfance, un jeune poète, M. Etienne C., a chanté, dans des vers harmonieux, le beau ciel de l'Italie, et a tracé dans ses stances les regrets qu'éprouvait le captif de Ste-Hélène de ne pouvoir mourir aux lieux qui le virent naître.

Nous regrettons de ne pouvoir donner en entier cette pièce remarquable par des beautés poétiques et par la hauteur des pensées.

Connais-tu ce pays?

Vous n'avez jamais vu le ciel de ma patrie, Que les anges de Dieu peignirent de leurs mains; Sa voûte qui, d'azur et d'étoiles sleurie, Semble un royal manteau de mondes souverains?

Et mon ciel, il est bleu comme un œil plein de larmes: Il pleure sa rosée avec ses rayons d'or, A la jeune feuillée, aux branches des vieux charmes, Aux toisons de la nue, à l'aile du condor.

Ah! c'est là que mon cœur, si pauvre d'espérance, Aime à rêver l'amour qui nous fait tant rêver! Là, le bonheur descend aux ames en souffrance; Le voile des douleurs s'y laisse soulever.

Dante le Gibelin, Dante le grand poète, Dont on jeta la lyre au seuil de l'étranger, Pleurait souvent tout seul, puis, en hochant la tête, Il disait: «Oh! ce pain est amer à manger!»

⁽¹⁾ M. Pellenc père était chargé, sous l'empire, des travaux de rédaction difficile au ministère du duc d'Otrante. On lui attribue, et cela paraît vrai, les rapports au roi que Souché publia après les cent-jours et qui produisirent une si grande sensation.

Mais, en faisant brûler l'encens de poésie Sous un autre soleil et pour un autre autel, Oh! tu pensais toujours, toujours à ta patrie, Car le cœur avec lui porte toujours son ciel.

Un autre homme, que vous tous connaissez peut-être, Demandait en mourant aux rois, pour son sommeil, Son berceau de rocher, où le ciel le fit naître, Où la gloire le prit un jour à son réveil.

Oh! si jamais l'Anglais, le geolier de ta cendre, Laissait dans ton pays ta grande ombre venir, Oh! comme tu verrais de leurs aires descendre Ces aigles couronnés qui parlent l'avenir.

Là, tu verrais aussi ta première compagne, Cette étoile du soir, pélerine des cieux, Et la ronde des vents au haut de la montagne, Et l'éclair qui répond à l'éclair de tes yeux.

Les rayons du soleil, les sleurons de la foudre, Couronneraient ton front mieux qu'un royal bandeau; Puis il ne te faut pas de nos trônes en poudre.... Quelque planche, empereur, pour clore ton tombeau.

ANNONCES DIVERSES.

CABINET D'AFFAIRES CONTENTIEUSES ET DE COMMERCE,

Rue du Bæuf, nº 5, au 2me.

M. Marius CHASTAING se charge, 1° de la rentrée amiable ou judiciaire des sommes dues, à quel titre que ce soit, à Paris, dans les départemens et à l'étranger; 20 du réglement des faillites ou suspensions de payemens, convocation de créanciers, etc.; 3º de la défense devant les tribunaux de commerce, justices de paix, pru-d'hommes et police municipale; 4° de tous arbitrages et liquidations; 5º de la passation de tous actes sous-seing privé; 6º de la régie et location des maisons en ville; 7º de la correspondance générale au sujet de toutes affaires litigieuses; 8º du placement de fonds par hypothèque, en viager ou autrement, et même par billets; 9º des achats de créances, de l'avance des frais devant les tribunaux; 10° et enfin de la vente des propriétés mobilières et immobilières.

Nora. Si la stabilité peut inspirer de la confiance, on observera que ce cabinet existe depuis près de dix ans sans interruption.

BASCULE - ROULEAU.

Le S' Cuzin, fabricant d'étoffes, rue de Flesselles, nº 6, au 2°,

[17] Prévient le public qu'il a déposé une Bascule-rouleau de son invention au conseil des prud'hommes, qui l'a autorisé à en conserver la propriété pendant quatre années. Le sieur Guzin, afin de livrer ces Bascules à bas prix, vient d'en faire confectionner dans toutes les largeurs; il se charge également de les placer et fait des envois pour le dehors.

Ce nouveau procédé offre l'avantage, 10 de ne point embarrasser le derrière du métier, le bec de la bascule et sa charge étant sur le devant; 2º de tenir, avec un poids de 10 livres, la chaîne aussi tirante que 40 livres sur les bascules ordinaires, et 150 livres à besace; 3º de tenir toujours la chaîne également tirante, en lui conservant beaucoup de jeu; 4º d'économiser les cordes qui ne s'usent presque pas. (Voir le No 21, du 18 mars.)

VINCENT, BRÉVETÉ,

Rue Monsieur, nº 11, aux Broteaux,

[27] Prévient les chefs d'ateliers qu'il tient un dépôt de Navettes de tous genres, et est l'inventeur de celles dites cuirassées. Ayant lui-même un atelier, il est à même d'apprécier l'économie et les avantages de ces navettes qu'il a perfectionnées, et qu'il vend à des prix au-dessous du cours. Il pique les rouleaux, garnit les tampias, et se charge des raccommodages, à des prix très-modérés.

ROUSSY, BREVETÉ, Rue des Marronniers, nº 5, au 2^{me}, sur le derrière,

[8] Prévient le public que par suite des nombreuses recherches qu'il a faites, il est heureusement parvenu à inventer et perfectionner un nouveau Régulateur, déjà avantageusement connu sous le nom de Régulateur-contomètre, ainsi nommé par la commission d'industrie et de mécanique, pour sa simplicité et sa grande justesse. Les avantages que ce nouveau procédé est destiné à rendre à la fabrique de Lyon, sont incalculables; car avec le Régulateur-contomètre, qui n'a pas de componsateur, l'ouvrier peut, 1° sans changer la roue ou le pignon, tisser tous les genres d'étoffes, dans toutes les réductions depuis 20 jusqu'à 750 coups au pouce inclusivement; 2º fabriquer, sans couper, le plus grand aunage possible sans être gêne au travail, l'étoffe ne faisant que passer sur le rouleau, et pouvant se rouler ou se mettre en caisse à volonté; 3° être toujours sûr de son aunage, par l'agrément et la combinaison ingénieuse d'une roue qui, par son mouvement, marque l'aunage et sonne toutes les aunes; 4º l'étoffe n'étant comprimée dans aucune de ses parties, les brocards brochés. dorures, y conservent tout leur relief, et sont à leur dernière perfection. Le sieur Roussy, à qui une médaille d'argent a été décernée par la société d'encouragement, qui a reçu les suffrages les plus flatteurs de ladite société et des négocians qui ont eu connaissance de son mécanisme, prévient qu'il fait confectionner ses régulateurs par un mécanicien avantageusement connu, et qu'il est en mesure de fournir aux personnes qui l'honoreront de leur confiance à un x très-modere.

AVIS.

Le château d'Arcueil d'une valeur de 200,000 fr. qui a été mis en leterie par coupons d'un franc, a été gagné par le nommé Jean Bordas, cordonnier et père de six ensans, demeurant à Prom, près du fort de

> RONZE, chargé du placement des coupons, galerie de l'Argue, à Lyon.

[40] Le sieur David prévient les chefs d'ateliers et dévideuses, qu'il adapte son nouveau procédé aux anciennes mécaniques rondes et longues, soit pour le dévidage, trancanage et pour les canettes, ensemble ou séparément. Par ce moyen, les anciennes mécaniques deviennent telles que celles de son invention : le tout à un prix très-modéré. Il fait aussi toutes sortes d'échanges de ses nouvelles mécaniques avec les anciennes; ce qui fait qu'il a toujours chez lui un assortiment de mécaniques à dévider, en rencontre, à bon marché et avec garantie.

[39] On demande une apprentie de 15 à 18 ans pour la fabrique d'étoffes unies, sur les meilleurs articles.

[42] On demande à acheter de rencontre mille bobines environ de ferblanc pour crêpes.

On demande un Métier d'échantillons à acheter.

On demande un Métier pour compagnon dans un atelier d'unis et de façonnés: le jeune homme est fort ouvrier dans les unis. S'adresser au Bureau du Journal.

[41] A vendre, 3 Métiers en corps plein, avec tous leurs accessoires; un ménage monté, avec plusieurs lits, placards, porte-balance, poêle, batterie de cuisine, etc., sous des conditions avantageuses. S'adresser à M. Depierre, portier à la Croix-Rousse, repos de la Boucle, maison Pairrot.

[32] A VENDRE, une MÉCANIQUE à dévider, en bois de noyer, de 32 guindres.

S'adresser à M. Marthon, Grande-Côte, nº 22.

A vendre de suite,

Plusieurs Métiers de velours, de peluches, de gros de Naples, à bon marché, par parties ou en totalité. S'adresser au Bureau du Journal.

A vendre ou à louer.

Une MAISON de campagne, jardin, vignes, terre, etc., propre à une fabrique d'étoffes de soie ou autres, une bonne source d'eau claire, près de la rivière, située à Oullins. S'adresser à M. Phily, limonadier, quai des Augustins, nº 75.

O. Vidal, Gérans.